



Assemblée Générale Clubs Nationaux Seniors

PROCÈS-VERBAL

Réunion du : Jeudi 12 septembre 2024

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : MM. Pierre ALCOVERRO, Jean-Pierre BLASCO, Vincent CASERTA, Christophe DELACHET, Frédéric GUASTALLI, Antoine MANCINO, Jean ROLLET, Jean-Jacques VAYTET.

Assistent à la séance : Mmes Florence DERBESY et Camille TORRENTE
M. Arnaud DOUDET

CLUBS CONVOQUÉS

- **National**
Présent ou représenté : AUBAGNE F.C.
- **National 2**
Présents ou représentés : FREJUS ST RAPHAEL FC, GRASSE RC, HYERES F.C., MARNAGNE COTE BLEUE FC
Absents : CANNES AS, ISTRES FC, TOULON SC
- **National 3**
Présents ou représentés : EUGA ARDZIV, CANNET ROCHEVILLE ES, ROUSSET STE VICTOIRE FC, FOS ES, VILLEFRANCHE ST JEAN BEAULIEU

Le Président Eric BORGHINI ouvre l'Assemblée Générale à 18h15.

Un temps d'échanges avec les participants est instauré avant les élections.

1. APPEL DES DÉLÉGUÉS

Il est procédé à l'appel des délégués. Le nombre de voix attribuées représente pour l'ensemble des clubs de notre Ligue participant aux compétitions nationale un total de 22 voix.

Suite à l'émargement des clubs, le total des voix représentés s'élève à 16 voix, soit 73 %.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut se dérouler.

Il fait ensuite part à l'Assemblée des candidatures de :

- M. Antoine MANCINO, représentant le club l'ES FREJUS ST RAPHAEL, en qualité de délégué

titulaire

- M. Jean-Pierre BLASCO, représentant le club de HYERES F.C., en qualité de délégué suppléant

M. Antoine MANCINO, délégué sortant, indique qu'il candidate pour représenter les clubs et défendre leurs intérêts avec plaisir et sérieux.

Il fait part de ses nombreuses missions :

- Vice-Président du District du Var
- Membre du Collège des Autres Acteurs de Football
- Membre de la Commission Fédérale Structuration des clubs
- Participation au groupe de travail de la pyramide des Championnats.

2. ELECTION DU DÉLÉGUÉ DES CLUBS À STATUT AMATEUR, PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX SENIORS LIBRES ET DE SON SUPPLÉANT

Mme Camille TORRENTE, Directrice Juridique, procède au vote « test » pour vérifier que les boîtiers fonctionnent et demande à chaque délégué de vérifier que son boîtier est allumé.

Le test étant concluant, il est procédé aux votes :

- M. Antoine MANCINO est élu en qualité de délégué titulaire avec 100 % des voix
- M. Jean-Pierre BLASCO est élu en qualité de délégué suppléant avec 100 % des voix

MM. Antoine MANCINO et Jean-Pierre BLASCO remercient l'Assemblée de leur confiance.

3. PRÉSENTATION DU PROJET CAMPUS

M. Arnaud DOUDET, Directeur Général, présente le projet Campus Méditerranéen de Football qui rassemblera notre siège, l'institut de formation ainsi que nos pôles espoirs, avec une ouverture aux clubs et à de nouveaux acteurs, avec pour ambitions :

- la création d'un centre d'excellence
- le développement d'un nouveau modèle économique
- l'élargissement de notre cœur de Métiers
- d'avoir un rayonnement responsable et sociétal.

Après discussions, la séance est levée à 19h30.

Le Président de Séance

M. Eric BORGHINI

Le Secrétaire de séance

M. Vincent CASERTA.